



CS Conduite d'un Elevage Avicole et Commercialisation des Produits

PÉRIODE DE FORMATION Septembre à juin

DURÉE 1 an

CONTENUS DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Communication professionnelle
- ❖ Égalité professionnelle

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances techniques et économiques en élevage

Maitriser les savoir-faire pratique en élevage avicole

Maitriser la conduite globale de l'atelier de production (reproducteurs, pondeuses, volailles de chair...)

Analyser un système de production

Commercialiser les produits de l'atelier

DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ UC 1 OTI 1 : Être capable d'organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)
- ❖ UC 2 OTI 2 : Être capable de mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive (chair et/ou production d'œufs) dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal
- ❖ UC 3 OTI 3 : Être capable d'analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive (chair et/ou production d'œufs)
- ❖ UC4 OTI4 : Être capable de mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles non intensives dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail

PARTICULARITÉ DU CENTRE

Formateurs spécialisés d'Avicole formation

Experts régionaux de la chambre d'agriculture

Visites – témoignages – interventions – organisation de TD – démonstration ... : professionnels de la filière (coopératives, groupements...)

Suivi régulier des période en entreprise par un formateur, notamment à l'issue de la période d'essai

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Par Unité Capitalisable (UC)

Evaluation en situation professionnelle

LIEU DE FORMATION

UFA Saint-Yves, site de Kerlelost
Saint Thuriau
CS 80033
56306 PONTIVY

RENSEIGNEMENT

Olivier TROMILIN
02 97 28 99 66
apprentissage@styves-gourin.fr

ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

PUBLIC CONCERNE

- ❖ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ❖ Être titulaire du brevet professionnel option «responsable d'exploitation agricole», du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole option «productions animales», du brevet de technicien agricole option production, qualification professionnelle «technicien généraliste», du brevet de technicien agricole option «production», qualification professionnelle «conduite de l'exploitation de polyculture élevage», du brevet de technicien supérieur agricole option «analyse et conduite de systèmes d'exploitation», du brevet de technicien supérieur agricole option «productions animales»
- ❖ Sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives

RECRUTEMENT

- ❖ Organisation de Portes ouvertes, présentation de la formation dans les établissements
- ❖ Entretien individuel (avec Coordinateur Pédagogique ou Responsable du Centre) pour identifier :
Le profil précis du candidat
Son parcours de formation antérieur
Son parcours professionnel
Sa situation actuelle vis à vis de l'emploi
Son projet professionnel envisagé avec échéances
- ❖ suite de cet entretien : Proposition de parcours
- ❖ Aide à la recherche d'un employeur si besoin du candidat

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

455 heures en centre de formation et 1190 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Autre CS
BTPSA ou licence pro selon le niveau d'entrée au départ de cette formation

VALIDATION

Certificat de Spécialisation Conduite d'un Elevage Avicole et Commercialisation des Produits
RNCP 2263